

La dynamique de créations dans le département

Environ **315** associations ont vu le jour dans le département au cours de la dernière année. Ce nombre illustre la multiplicité des initiatives collectives prises par les habitants, sans oublier ceux dont les actions sont menées de façon informelle ou dans un autre cadre (mairies, écoles, églises...).

Cette dynamique de créations n'est pas forcément un reflet du dynamisme de la vie associative. En effet, un nombre élevé peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

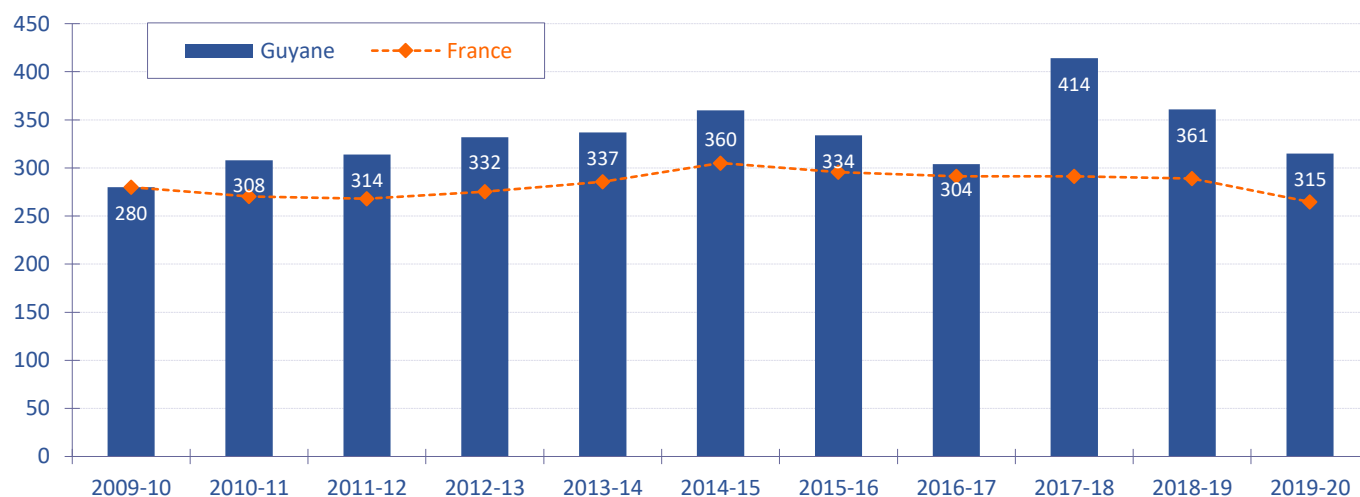
Les différences sont marquées entre le Nord et le Sud de la métropole. Elles sont aussi réelles, parfois, entre les territoires ruraux et les territoires urbains.

En Guyane, alors que **14 %⁽¹⁾** des habitants résident en milieu rural, la part des associations qu'ils ont créées au cours des trois dernières années, est deux fois moins importante. Elles représentent **7 %⁽¹⁾** des créations du département.

(1) Respectivement 26 % et 25 % en moyenne nationale hors Ile-de-France.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2009-2010.

Dans le département, le rythme des créations est plus soutenu qu'au plan national, notamment, lors de l'année record 2017-2018. Les deux replis annuels successifs sont ici très marqués.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	22,8	23,9
Sport	12,2	16,9
Loisirs	14,1	11,6
Social	7,2	8,0
Amicales - entraide	2,9	7,4
Education - formation	8,3	5,5
Economie	7,8	5,3
Santé	4,5	5,1
Environnement	4,0	4,8
Autres ⁽¹⁾	16,2	11,5
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

En Guyane, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans l'éducation et l'économie.

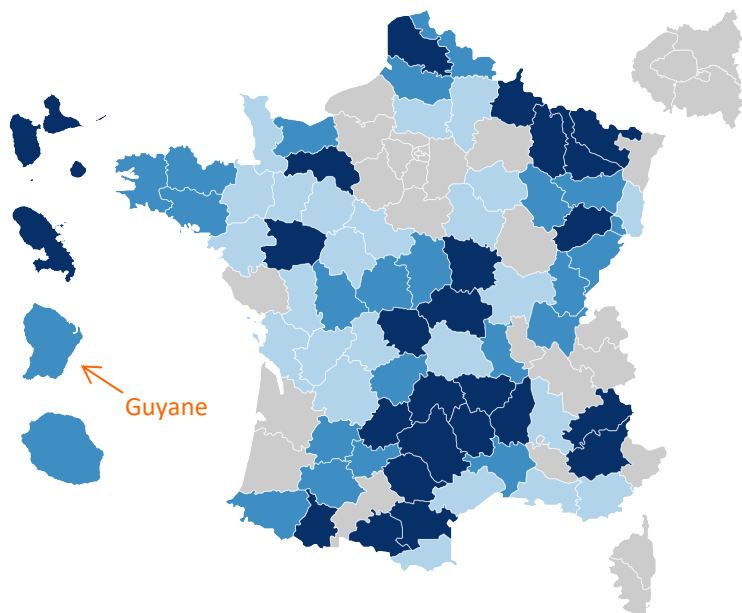
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu social et économique fort

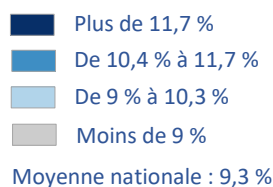
De nombreux acteurs font battre le cœur des associations, la plupart du temps de façon bénévole. C'est ainsi qu'en France environ neuf associations sur dix sont exclusivement animées par des bénévoles. Leur nombre peut être estimé **entre 38 000 et 42 000**, dans le département. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Leur nombre est ici estimé **entre 16 000 et 17 000**.

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **3 740** personnes sont salariées dans une association du département. Sur les **415** associations employeuses, près de la moitié d'entre elles, **48 %**, emploient moins de trois salariés (52 % en moyenne nationale). A leurs côtés, **12** associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **11 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	10,5	11,8
Sport	2,6	4,7
Santé	4,5	7,2
Social	48,6	49,7
Loisirs	0,5	1,3
Culture	1,2	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	6,2	12,2
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	25,9	10,5
Total	100,0	100,0

Plus de **3 700** salariés travaillent dans les associations guyanaises. Leur répartition s'écarte parfois des repères nationaux, mais une part importante d'associations « *non classées ailleurs* » (25,9 %) nuit à l'observation.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

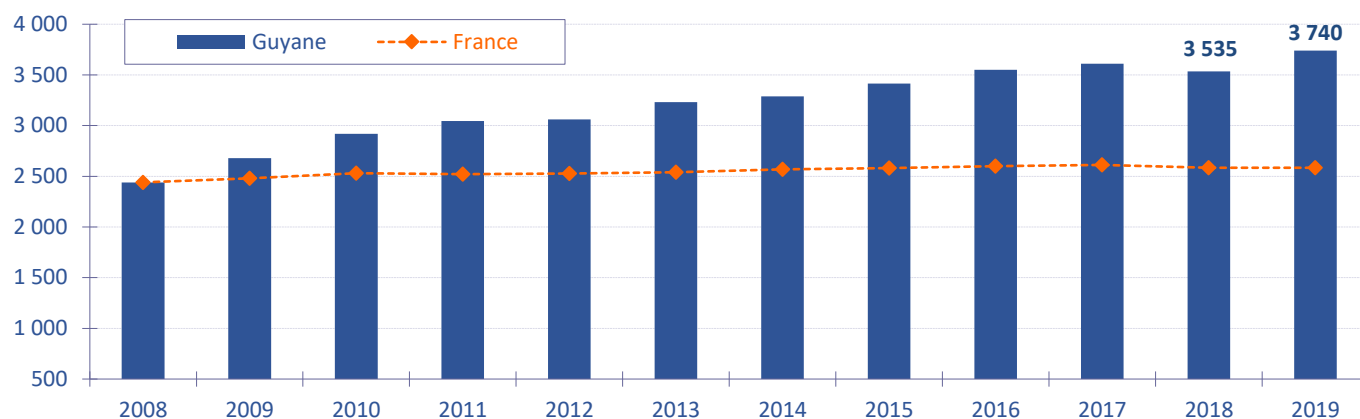
L'hébergement social, l'accueil de jeunes enfants et l'accueil d'enfants handicapés sont davantage développés en Guyane, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	5,6	9,8
Hébergement social	14,4	9,6
Aide à domicile	1,2	9,3
Accueil de personnes âgées	0,7	0,7
Aide par le travail	5,4	7,7
Accueil de jeunes enfants	9,6	2,3
Accueil d'enfants handicapés	2,1	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,4	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	9,2	8,1
Ensemble du secteur social	48,6	49,6

Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2019, les effectifs des associations ont augmenté de 13,5 % au plan national. Dans le département, l'évolution s'est traduite par la création d'environ **1 300** emplois.

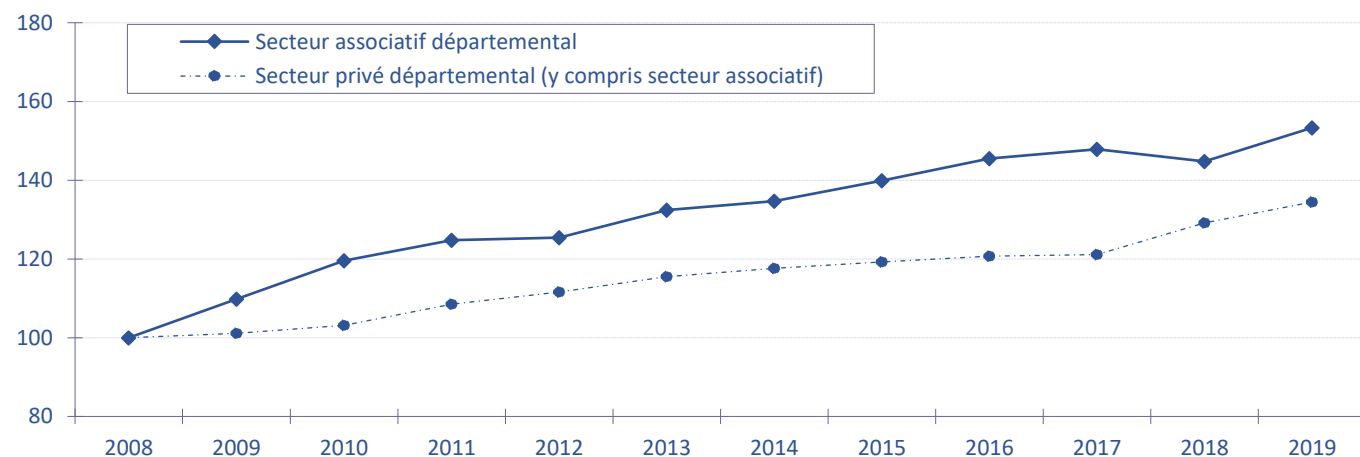


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

L'emploi associatif du département a évolué à un rythme bien supérieur à celui qui est observé au plan national. Il s'en écarte avec une croissance très régulière, une stabilisation relative en 2017 et 2018, et une reprise en 2019.

Les évolutions dans le département

A l'exception des années 2012 et 2018, les effectifs ont progressé plus vite dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé, au cours des onze dernières années.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Cependant, sur la dernière période 2016-2019, la variation des effectifs salariés a été de **5,4 %** dans le secteur associatif et de **11,4 %** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.